

Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (O.M.V.S.)

HAUT COMMISSARIAT

DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COORDINATION

CELLULE D'EVALUATION PERMANENTE ET DE LA PLANIFICATION CONTINUE

**SEMINAIRE SUR LE SUIVI DU DEVELOPPEMENT  
DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL :  
L'EXPERIENCE DE LA CELLULE D'EVALUATION  
DE L'O.M.V.S. ET DES STRUCTURES NATIONALES  
BAMAKO (MALI) 20 - 26 SEPTEMBRE 1990**

**SEMINAIRE FINANCE PAR :**

Le Programme des Nations Unies pour le Développement  
(PNUD), RAF/87/036/PNUD/DTCD

ORGANISATION POUR LA MISE  
EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL  
O.M.V.S

9035  
CELLULE D'EVALUATION ET  
DE PLANIFICATION CONTINUE  
C.E.P.C

HAUT-COMMISSARIAT

PROJET RAF/87/036

DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT  
ET DE LA COORDINATION

DOC 68.11 double A.Sy

SEMINAIRE SUR LE SUIVI DU DEVELOPPEMENT

DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL :

L'EXPERIENCE DE LA CELLULE D'EVALUATION

DE L'OMVS ET DES STRUCTURES NATIONALES

AOÛT 1990

## 1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la politique Après-Barrages, les Etats-Membres de l'OMVS ont défini des orientations et des objectifs visant un développement multisectoriel intégré du Bassin du fleuve Sénégal. Les orientations retenues nécessitent au niveau de chacun des Etats, l'implication directe de toutes les structures concernées par les divers domaines du développement économique et social pour la réalisation des objectifs multisectoriels.

Malgré l'état d'avancement des programmes d'aménagement et le rôle moteur reconnu à l'agriculture irriguée, le secteur hydro-agricole ne saurait entraîner à lui seul, la mise en valeur intégrée des potentialités du Bassin. Celle-ci requiert aujourd'hui l'initiation de programmes dans tous les secteurs d'activités ainsi qu'une nouvelle dynamique de planification et de coordination.

Dans ce sens, le Haut-Commissariat et les Etats-Membres de l'OMVS ont au niveau tant national que sous régional, créé des structures et défini des cadres institutionnels ainsi qu'un système de pilotage pour promouvoir la concertation entre les parties et favoriser la coordination et l'harmonisation des politiques Après-Barrages. Ce système de pilotage qui s'articule autour des Comités Nationaux de Planification (CNP), de leurs Cellules Techniques Après-Barrages (CAB), des Sociétés Nationales (SND) et de l'Unité Régionale de l'OMVS, définit de façon précise les missions et les tâches des différentes composantes. Cependant, son fonctionnement efficace ainsi que la réussite des politiques Après Barrages dépendra de l'articulation fonctionnelle de toutes les structures, de leur concertation permanente et de la capacité de chacune d'elle à assurer ses missions.

## 2. JUSTIFICATIONS DU SEMINAIRE

Le suivi permanent du développement du bassin et la mise en place de systèmes d'informations efficaces permettant la collecte, le traitement et la circulation des informations est une des conditions de fonctionnement du système de pilotage. Cette nécessité est bien comprise aujourd'hui car il est aisé de constater que plusieurs structures s'occupent à divers niveaux, du suivi du développement. Toutefois l'expérience actuelle révèle que :

- le Mali, la Mauritanie et le Sénégal sont loin d'être au même niveau en ce qui concerne la mise en place et le fonctionnement des organes de suivi et de pilotage du développement intégré du Bassin ;
- les méthodologies de collecte et de traitement des données, la nature même des indicateurs surveillés, la régularité des suivis et les moyens sont très variables d'une structure à l'autre ;
- les relations entre les structures et la circulation des informations sont encore insuffisantes.

A cet égard, le séminaire vise conformément à la mission du Haut-Commissariat, à offrir aux principales structures impliquées dans le suivi du développement du bassin, un cadre d'échange d'informations

et de discussion des activités des unes et des autres dans le but de favoriser une collaboration plus concrète ainsi qu'une coordination et une harmonisation des activités et des méthodes de suivi en vue du développement intégré des Ressources du Bassin du Fleuve Sénégal.

### 3. OBJECTIFS ET THEMES DU SEMINAIRE

Afin de permettre des discussions concrètes et fructueuses et d'arriver à des résultats pratiques, le séminaire traitera particulièrement du suivi du développement du bassin en se fondant sur les activités menées par les structures nationales et la Cellule d'Evaluation de l'OMVS et de l'expérience acquise. Dans ce sens, le Séminaire devra formuler des propositions visant à améliorer le fonctionnement des structures de suivi et de coordination et à dégager les indicateurs les plus significatifs par le pilotage d'un développement intégré du Bassin du Fleuve Sénégal.

Le séminaire sera organisé autour de 3 thèmes.

#### Thème 1 : Le suivi du développement hydro-agricole : outils, méthodologies, résultats acquis et perspectives.

Ce secteur qui est le plus en avance dans la mise en valeur des ressources du Bassin est également une composante essentielle du développement. Le suivi de son évolution et de ses performances intéresse à des degrés divers toutes les structures.

L'objectif est de présenter les systèmes de suivi en place en précisant, les outils, les méthodologies, les principaux résultats acquis, les contraintes et les perspectives.

Les points à traiter seront :

- le suivi des aménagements et des études,
- le suivi des campagnes et résultats agricoles, et les indicateurs pris en compte,
- la collecte, le traitement et le stockage des données.

La Cellule d'Evaluation de l'OMVS et les Sociétés de Développement (SAED, SONADER, Direction de l'Agriculture de Kayes, les Unions et Associations d'Agriculteurs (ASESCAW, URCAK, Union des privés) ainsi que les autres structures déléguées ou invitées ayant une expérience en la matière, prépareront des communications qui serviront de base aux discussions.

#### Thème 2 : Suivi multisectoriel et tableau de bord pour le pilotage du développement.

Les orientations définies dans le cadre des politiques Après-Barrages impliquent le suivi de l'ensemble des secteurs de développement susceptibles de contribuer à la valorisation de toutes les potentialités générées par le programme d'infrastructure régionale de l'OMVS.

La constitution de banque de données multisectorielles et de tableaux de bord s'avère à cet effet indispensable pour le pilotage du développement et l'aide à la décision.

Bien qu'il s'agisse d'un domaine nouveau pour le Bassin, l'objectif est de présenter les expériences initiées ou en cours en dégagant les méthodologies, les secteurs concernés, les résultats obtenus ou escomptés et les activités programmées.

Les points à traiter seront :

- les banques de données multisectorielles,
- les tableaux de bord de pilotage du développement.

La Cellule d'Evaluation de l'OMVS et les Cellules Après-Barrages présenteront des Communications respectivement sur le 1er et le 2ème point. Les Ministères du Plan, les Directions de la Statistique ainsi que les autres structures déléguées ou invitées (Projets, bailleurs de fonds) sont également priées de produire des Communications traitant de leur expérience concrète dans le Bassin ou dans une autre région sur l'un des deux points afin de permettre un élargissement et un enrichissement des discussions.

Thème 3 : L'apport de la Télédétection dans le suivi de l'environnement et du développement du Bassin

La Télédétection, grâce à l'imagerie satellitaire à haute résolution et les nouvelles techniques de traitement, peut-être un outil important et dynamique dans le suivi du développement du Bassin et la surveillance de son environnement. Elle permet de couvrir avec précision, une gamme très large de thèmes d'étude et de suivi avec des possibilités de travailler plus rapidement et en mode interactif.

Cependant, si la télédétection a des avantages certains, son utilisation comme outil et technique de suivi du développement du bassin exige des compétences techniques (problèmes de formation) et surtout des investissements coûteux (équipements pour le traitement des images et bandes magnétiques, petites fournitures, acquisition régulière d'images...) qui sont parfois hors de portée des structures nationales.

L'objectif de ce thème est de préciser le rôle et les possibilités de la télédétection comme outil de suivi du développement du bassin et de surveillance de l'environnement en présentant les résultats obtenus en phase préliminaire par la Cellule d'évaluation de l'OMVS et ses perspectives, et en s'appuyant également sur l'expérience acquise par d'autres structures tels que le Projet PIRT au Mali ou la Cellule de Suivi Ecologique du MDR au Sénégal. La Cellule d'Evaluation de l'OMVS présentera par ailleurs l'état actuel de ses équipements (compositions, coût, possibilités, conditions et contraintes d'utilisation) dans le but de mieux informer ses partenaires des Etats et d'examiner avec eux les modalités de valorisation optimale de cette station sous régionale de télédétection.

Les thèmes à traiter porteront sur :

- la Télédétection comme outil de suivi : bilan et perspectives des expériences,
- nature, possibilités et limites des équipements de télédétection de l'OMVS.

La Cellule d'Evaluation de l'OMVS, les Projets PIRT du Mali et Cellule de Suivi Ecologique du Sénégal ainsi que les structures nationales ou projets ayant une expérience concrète dans ce domaine, fourniront des Communications sur ce thème. Les Sociétés de Développement et les Cellules Après-Barrages présenteront des Communications indiquant le rôle et le place de la télédétection dans leurs activités, leurs besoins et perspectives dans ce domaine afin de permettre au séminaire de définir une stratégie de valorisation optimale de la station sous régionale de l'OMVS.

#### 4. ORGANISATION DU SEMINAIRE

##### 4.1 Maître d'oeuvre

Le Séminaire est mis en oeuvre par la Cellule d'Evaluation du Haut-Commissariat de l'OMVS, Projet PNUD/DTCD RAF 87-036 financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

##### 4.2 Date et lieu

Le Séminaire se déroulera à l'hôtel Amitié de Bamako au Mali du 20 septembre au 26 septembre 1990.

##### 4.3 Communications

Les structures désignées ci-dessus dans la présentation des thèmes fourniront des communications sur les sujets précisés. Les autres participants sont invités à présenter des communications sur un ou plusieurs des thèmes en se fondant sur leurs expériences concrètes et en tenant compte des objectifs du séminaire.

Les textes dactylographiés des Communications devront être envoyés à la Cellule d'Evaluation du Haut-Commissariat de l'OMVS au plus tard le 10 septembre 1990. Ces textes seront reproduits tels que reçus.

##### 4.4 Organisation des travaux

Les travaux du Séminaire se dérouleront en session plénière et seront dirigés par un Comité Technique. Ce Comité qui sera constitué et mis en place après l'ouverture officielle du Séminaire, veillera à ce que le déroulement des travaux permette au Séminaire d'atteindre les objectifs visés (cf point 2 parag. 2 et point 3 parag. 1)

Les discussions et propositions autour des thèmes devront tenir compte, pour être réalistes et concrètes, du degré d'avancement des Etats dans la mise en place des structures Après Barrages, des capacités opérationnelles et des moyens réellement disponibles au niveau de chaque structure.

Pour chaque thème, les discussions et débats seront organisés après une présentation succincte de toutes les Communications et feront l'objet d'un relevé des principales orientations et conclusions. Le Comité

\* Cellule d'Evaluation OMVS, 46 Rue Carnot BP 3152 DAKAR (SENEGAL)  
Télex : 51670 ORMIVAF - TEL 23.45.30 ou 21.64.09

Technique (qui pourrait à ce stade s'élargir en Commission en cooptant d'autres personnes) aura après les discussions du dernier thème, à faire la synthèse de l'ensemble des travaux et à rassembler les résultats, propositions et recommandations dans un document technique final qui sera soumis au Séminaire.

#### 4.5 Participants

1. La Délégation des Etats-Membres de l'OMVS constituée par les membres des structures concernées par les thèmes et choisis en fonction de leurs compétences et expériences pratiques en la matière.

##### MAURITANIE

- 1 SONADER (Cellule Suivi-évaluation)
- 1 Ministère du Développement Rural (Cellule de Planification)
- 1 Ministère du Développement Rural (Projet statistiques agricoles)
- 1 Union des (exploitants agricoles) privés en Mauritanie.

##### MALI

- 1 Direction Régionale de l'Agriculture à Kayes
- 1 Direction Régionale du Plan et de la Statistique à Kayes
- 1 Union Régionale des Coopératives Agricoles de Kayes (URCAK)
- 1 Ministère de l'Industrie, de l'Hydraulique et de l'Energie.

##### SENEGAL

- 1 SAED (Cellule Suivi-évaluation)
- 1 Service Régional du Plan de Saint-Louis
- 1 Délégation au Plan et aux Politiques Economiques.
- 1 Association Socio-économique, Culturelle et Sportive des Agriculteurs du Waolo (ASESCAW).

2. La délégation du Haut-Commissariat de l'OMVS

- Haut-Commissaire
- Département de l'Infrastructure Régionale
- Département du développement / Cellule d'Evaluation.

En raison de contraintes budgétaires, seuls ces délégués des Etats-Membres et du Haut-Commissariat de l'OMVS seront pris en charge (voyage-perdiem) par le Séminaire. Toutefois le Séminaire est ouvert à d'autres participants invités, dont les organisateurs souhaitent une contribution active aux travaux (communications, exposés...)

3. Les invités (1)

##### \* MALI

- Direction Nationale du Plan
- " " du Génie Rural
- " " de l'Agriculture
- Projet Inventaire des Ressources Terrestres (PIRT)
- Projet de Planification, Unité de Cartographie (Ministère du Plan)

(1) - Les invités sont priés de bien vouloir confirmer au Haut-Commissariat de l'OMVS leur participation au plus tard le 10 septembre 1990 à l'adresse indiquée à la page 4

\* MAURITANIE

- Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie
- Ministère du Plan

\* SENEGAL

- Cellule de suivi Ecologique (MDR)
- Cellule Après-Barrages (Projet SEN 86.001)
- Ministère du Tourisme et de l'Environnement
- Ministère du Développement Rural et de l'Hydraulique

\* GUINEE/CONAKRY

- Ministère du Plan et de Coopération Internationale

\* BAILLEURS DE FONDS

- Mission d'Aide et de Coopération
- Fonds Européen de Développement (FED)
- Caisse Centrale de Coopération (CCCE)
- U.S.A.I.D
- PNUD
- Programme d'Urgence de la République d'Italie
- G.T.Z
- B.A.D
- Fonds Saoudien

\* ORGANISMES DE RECHERCHE, PROJETS ET AUTRES INSTITUTIONS

- ISRA
- ADRAO (Saint-Louis et Bouaké)
- CNARDA (Nouakchott)
- CIEH
- Centre de Télédétection de Ouagadougou
- EIER (Ouagadougou)
- Institut du Sahel/CILSS (Bamako)
- Université de Dakar, Département géographie (Projet TECASEN)
- Institut International pour le Management de l'Irrigation (Bureau de Ouagadougou)
- Centre de Télédétection, Direction du contrôle et des grands travaux (Abidjan)

4.6 Calendrier des travaux

Les travaux du Séminaire se dérouleront en journée continue selon le calendrier ci-après :

| DATES                 | HORAIRES | 9H                        | 11H 30  | 11H 30 | 12H: | 12H                           | 15H |
|-----------------------|----------|---------------------------|---------|--------|------|-------------------------------|-----|
| Jeudi 20 Septembre    |          |                           | ARRIVEE | -      |      | INSTALLATION DES SEMINARISTES |     |
| Vendredi 21 Septembre |          | Ouverture du Séminaire    |         | Pause  |      | THEME 1                       |     |
|                       |          | Mise en place Comité      |         |        |      |                               |     |
|                       |          | Organisation              |         |        |      |                               |     |
| Samedi 22 septembre   |          | ORGANISATION VISITE       |         |        |      |                               |     |
| Dimanche 23 Septembre |          | THEME 1                   |         | Pause  |      | THEME 2                       |     |
| Lundi 24 Septembre    |          | THEME 2                   |         | Pause  |      | THEME 3                       |     |
| Mardi 25 Septembre    |          | THEME 3                   |         | Pause  |      | TRAVAUX SYNTHESE              |     |
| Mercredi 26 Septembre |          | TRAVAUX SYNTHESE          |         | Pause  |      | - Discussion approbation      |     |
|                       |          |                           |         |        |      | - Rapport final               |     |
|                       |          | Elaboration rapport final |         |        |      | - Clôture du Séminaire        |     |
|                       |          |                           |         |        |      | - Départ                      |     |